

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. A l'issuë d'une Congrégation particulière de quelques Cardinaux, tenue le 27. Janvier, le Pape expédia deux Brefs à la Cour de Turin sur les difficultés dont on a si souvent parlé dans nos précédens Journaux. Dans l'un de ces Brefs Sa Sainteté exhorte le Roi de Sardaigne de concourir une bonne fois avec Elle aux moyens de faciliter l'accommodement de tous les démêlés qui continuent entre les deux Cours, & de rétablir l'ancienne harmonie si nécessaire dans la situation présente des affaires. Outre que ce Bref est fort ample, les termes obligeans dont il est conçu devoient faire espérer, qu'enfin ce Prince se désistèra de l'esprit de contention pour donner les mains à l'accommodement si désiré de la part du St. Pere, & l'on attend avec la derniere impatience sa réponse à ce sujet. On est donc toujours comme auparavant entre la crainte & l'esperance au sujet de ces divisions. Il en est de même à peu près de celles du Portugal: On a pû le remarquer ci-dessus, & l'on va le voir encore par ce qui suit.

II. C'est le Cardinal Dacunha qui en qualité de Légat à Latere est chargé de s'employer auprès du Roi pour mettre fin aux broüilleries qui continuent entre le St. Siège, & ce Monarque; mais soit nouvel incident contraire, ou que le Brevet par lequel cette Eminence est nommée pour exécuter une pareille fonction, n'est pas au gré de Sa Majesté Portugaise, ce Bref a été renvoyé au Pape, contre toute
attente.